



BTP santé au travail

INVITATION PRESSE

A Villeurbanne, le vendredi 9 novembre 2018

THÉÂTRE FORUM – LES ADDICTIONS PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

BTP Santé au Travail vous invite au Théâtre Forum dédié à la prévention des addictions en entreprise :

**Le jeudi 29 novembre 2018 de 17h00 à 19h30
23 avenue Condorcet – 69100 Villeurbanne**

D'après le Baromètre de la Santé 2010 publié par l'INPES, 16,4% des actifs occupés déclarent consommer de l'alcool sur le lieu de travail, en dehors des repas et des pots. 36,2% des fumeurs réguliers, 9,3% des consommateurs d'alcool, 13,2% des consommateurs de cannabis, déclarent avoir augmenté leurs consommations du fait de problèmes liés à leur travail ou à leur situation professionnelle au cours des 12 derniers mois.

La lutte contre les pratiques addictives représente un enjeu prioritaire pour les employeurs, responsables de « la sécurité et de la santé physique et mentale de ses salariés » (Code du Travail, Article L. 4121-1). Si les pratiques addictives en milieu professionnel peuvent conduire à des situations délicates selon les environnements de travail, elles peuvent mettre directement en péril la sécurité et la vie des salariés dans le secteur du BTP.

La prévention des risques professionnel est au cœur de la mission de BTP Santé au Travail. Pour aborder la problématique des addictions, sujet souvent sensible, BTP Santé au Travail a choisi un format original : le Théâtre Forum. Ainsi, deux saynètes seront jouées par les comédiens de la compagnie Thé Art & Co, pour lancer le débat. Puis le Dr Blandine AUBLIN, Médecin du Travail et Addictologue chez BTP Santé au Travail et M. Romain GIRAUD, Juriste en droit social à BTP Rhône et Métropole, partageront leur expertise lors d'un temps d'échange avec les entreprises participantes.

Pour confirmer votre présence, vous pouvez contacter Mélissa PRUGNIAUX :

email : m.prugniaux@btpst.fr / téléphone : 04 72 37 91 58.

Plus d'information sur www.btpst.fr

A PROPOS DE BTP SANTÉ AU TRAVAIL

BTP Santé au Travail est le Service Interentreprises de Santé au Travail BTP du Rhône (SIST BTP 69). Association loi 1901 créée en 1941, le Service est administré par un Conseil d'Administration paritaire. Il est agréé par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

Toute entreprise du Bâtiment et des Travaux Publics (codes NAF identifiés en tant que tels) dont le siège social est domicilié dans le Rhône a l'obligation d'adhérer au Service, selon les formalités en vigueur, pour le suivi santé travail de son personnel.

Ainsi, BTP Santé Travail compte plus de 5500 entreprises adhérentes et suit plus de 53 400 salariés.

RELATIONS PRESSE : Mélissa PRUGNIAUX / m.prugniaux@btpst.fr / 04 72 37 91 58

DIRECTION : Béatrice PINGAULT / btpst@btpst.fr